

BILAN 2023 de l'étude du contenu des bacs roulants

Projet mené par les
agents de sensibilisation





Mise en contexte

Mise en contexte

Ce bilan porte sur les résultats du projet d'inspection des bacs roulants mené par les agents de sensibilisation à l'été 2023. Il présente un portrait des erreurs de tri les plus fréquentes repérées dans les bacs roulants du secteur résidentiel de Vaudreuil-Dorion.

Objectifs

Méthodologie

Adresses inspectées

Résultats

Conclusions et recommandations

Ce projet de sensibilisation citoyenne aux bonnes pratiques de tri des matières résiduelles consiste à la vérification systématique du contenu des bacs roulants de déchets, de matières recyclables et de matières organiques déployés sur le territoire pour repérer d'éventuelles erreurs de tri.

Les informations récoltées sont enregistrées dans une base de données, nourrie chaque année. Une évaluation temporelle et spatiale de l'occurrence de non-conformité est suivie et utilisée comme référence pour cibler d'autres activités de sensibilisation et d'information en lien avec la gestion des matières résiduelles.

Objectifs

1

Promouvoir une amélioration du tri réalisé par les secteurs résidentiels et ICI desservis en bac roulant;

2

Récolter des données en lien avec la qualité du tri des matières résiduelles associées à chaque secteur du territoire et s'en servir pour cibler d'autres activités de sensibilisation;

3

Inspecter au moins 20 % des adresses de la ville par an et garder un suivi temporel de la qualité du tri.





Mise en contexte

Objectifs

Méthodologie

Adresses inspectées

Résultats

Conclusions et recommandations

Méthodologie

1. Création d'une base de données de départ contenant la liste des adresses desservies en bac roulant pour au moins une des collectes municipales;
2. Planification des journées d'inspection des bacs par les agents de sensibilisation. Les sorties sont réalisées les matinées des jours de collecte, avant le passage des camions;
3. Inspection visuelle de la surface du contenu des bacs roulants (aucune manipulation des matières résiduelles n'est réalisée);
4. Pose d'un autocollant sur le couvercle des bacs en cas de non-conformité. L'autocollant indique l'erreur de tri repérée.



RAPPEL!

LES MATIÈRES SUIVANTES NE SONT PAS AUTORISÉES DANS VOTRE BAC:

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Déchets | <input type="checkbox"/> Sacs de plastique
(même si biodégradables ou compostables) |
| <input type="checkbox"/> Matières recyclables
(papier, carton, plastique, métal, verre) | <input type="checkbox"/> Plastique 6 rigide ou styromousse |
| <input type="checkbox"/> Matières organiques
(résidus alimentaires et verts, mouchoirs et essuie-tout, carton souillé, etc.) | <input type="checkbox"/> Résidus de construction, rénovation et démolition |
| | <input type="checkbox"/> Autre: _____ |

MERCI DE VOTRE COLLABORATION!

ville.vaudreuil-dorion.qc.ca
450 455-3371, option 1

Adresses inspectées

Mise en contexte

Objectifs

Méthodologie

Adresses inspectées

Résultats

Conclusions et recommandations

À l'été 2023, les agents de sensibilisation ont réalisé 25 sorties d'inspection sur une période de 3 mois, entre le 19 mai et le 18 août.

Au total, 2697 bacs de déchets, 5598 bacs de matières organiques et 4043 bacs de matières recyclables ont été inspectés. Le tableau présente la proportion d'adresses inspectées dans chaque secteur de la ville.

Secteur	Bacs de déchets	Bacs de matières organiques	Bacs de matières recyclables
1	0 %	48,4 %	53,4 %
2	58,7 %	33,7 %	5,4 %
3	24,2 %	52,9 %	28,9 %
4	20,7 %	39,8 %	22,3 %
5	16,4 %	28,3 %	39,4 %
Moyenne	21,5 %	44,7 %	32,3 %

Résultats

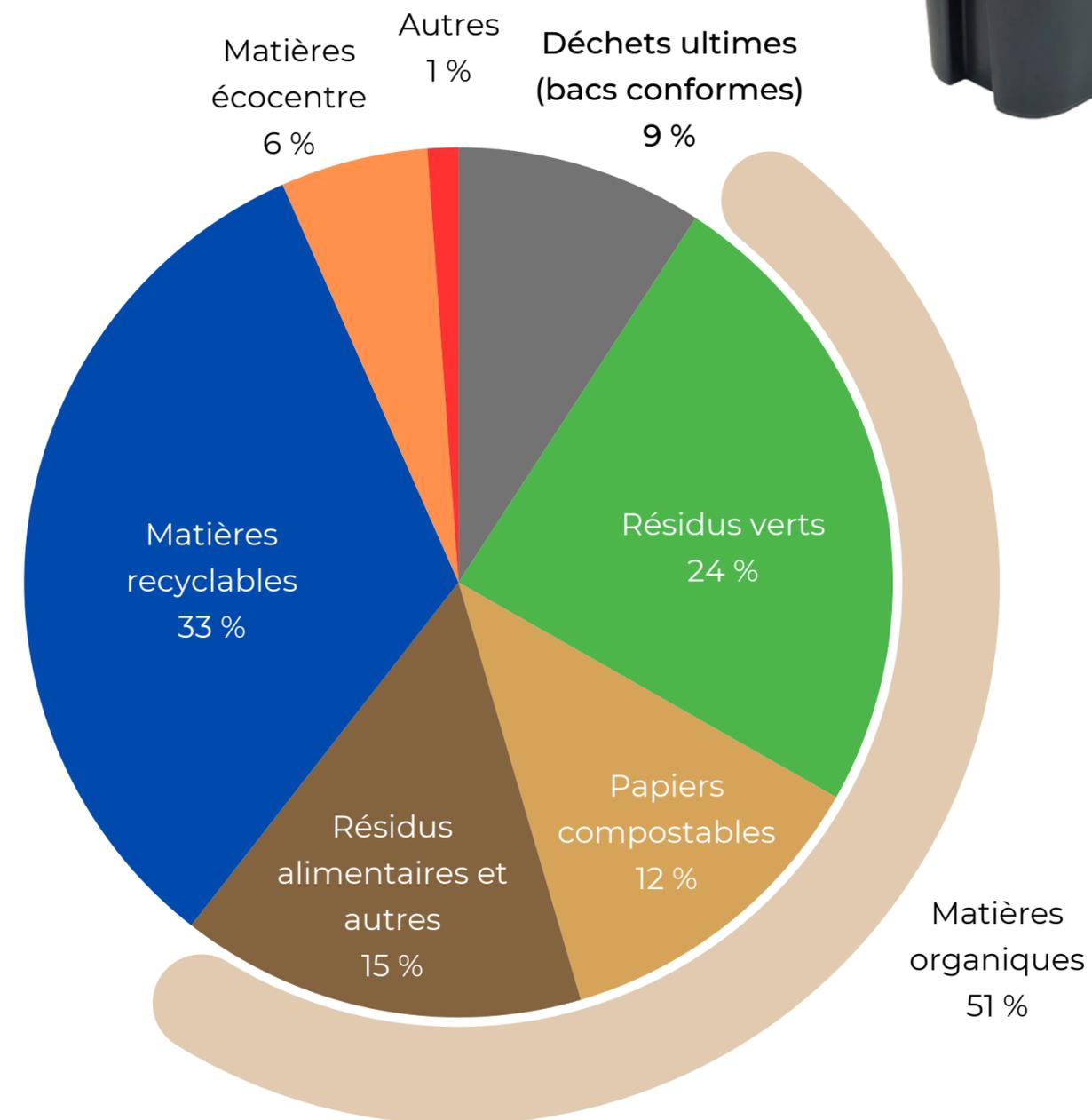
Bacs de déchets



C'est 91% des bacs de déchets inspectés présentait des non-conformités.

L'erreur de tri la plus fréquente était la présence de matières organiques (51 %) : les résidus verts (24 %), les papiers qui devraient être compostés (12 %) et autres matières organiques comme les résidus alimentaires (15 %).

La deuxième erreur de tri la plus fréquente était la présence de matières recyclables (33 %).



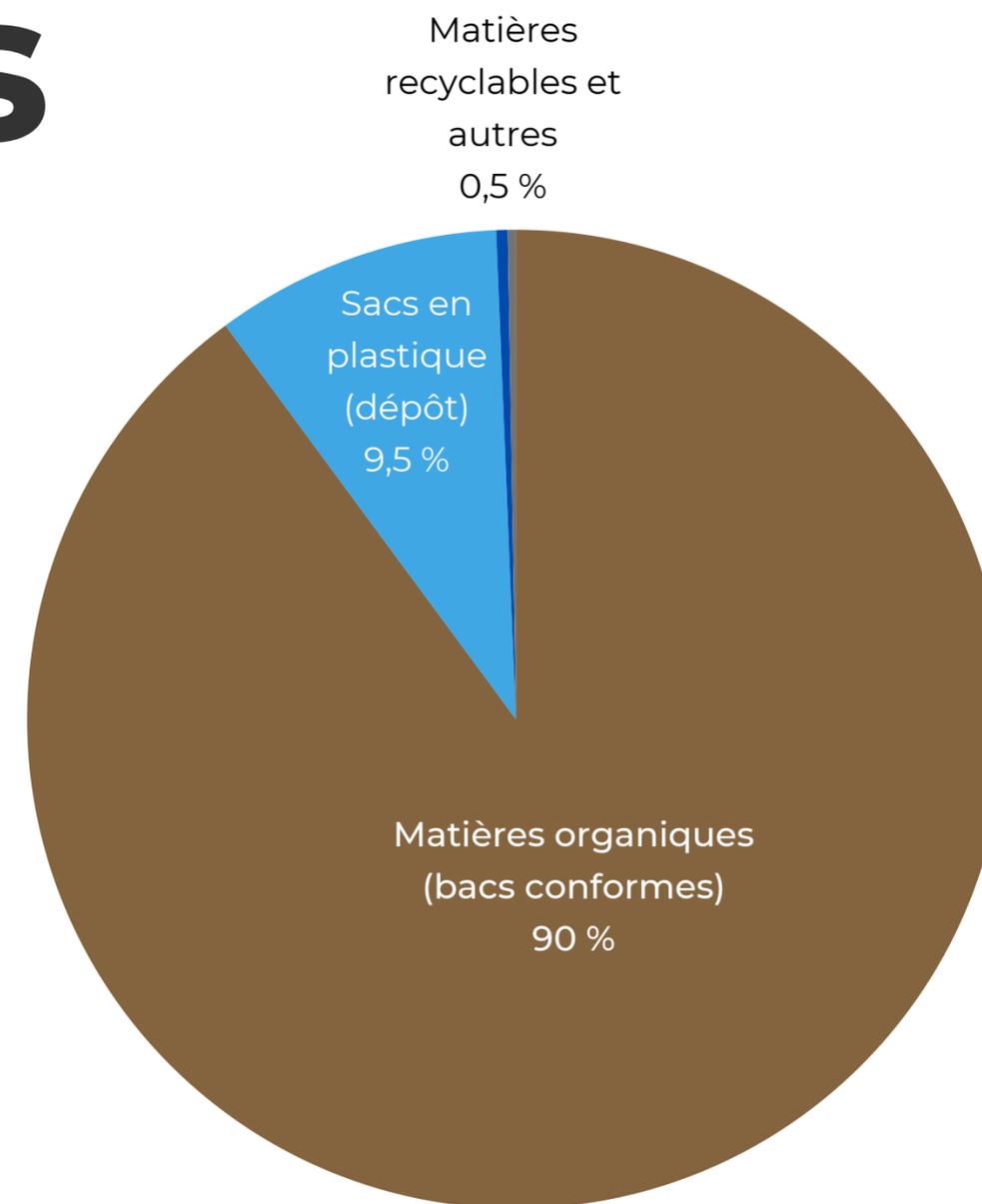
Résultats

Bacs de matières organiques



La grande majorité des bacs de matières organiques inspectés ne présentait pas d'erreurs de tri visibles (90 %).

L'erreur la plus fréquente était l'utilisation de sacs en plastique pour le dépôt des résidus (9,5 %).



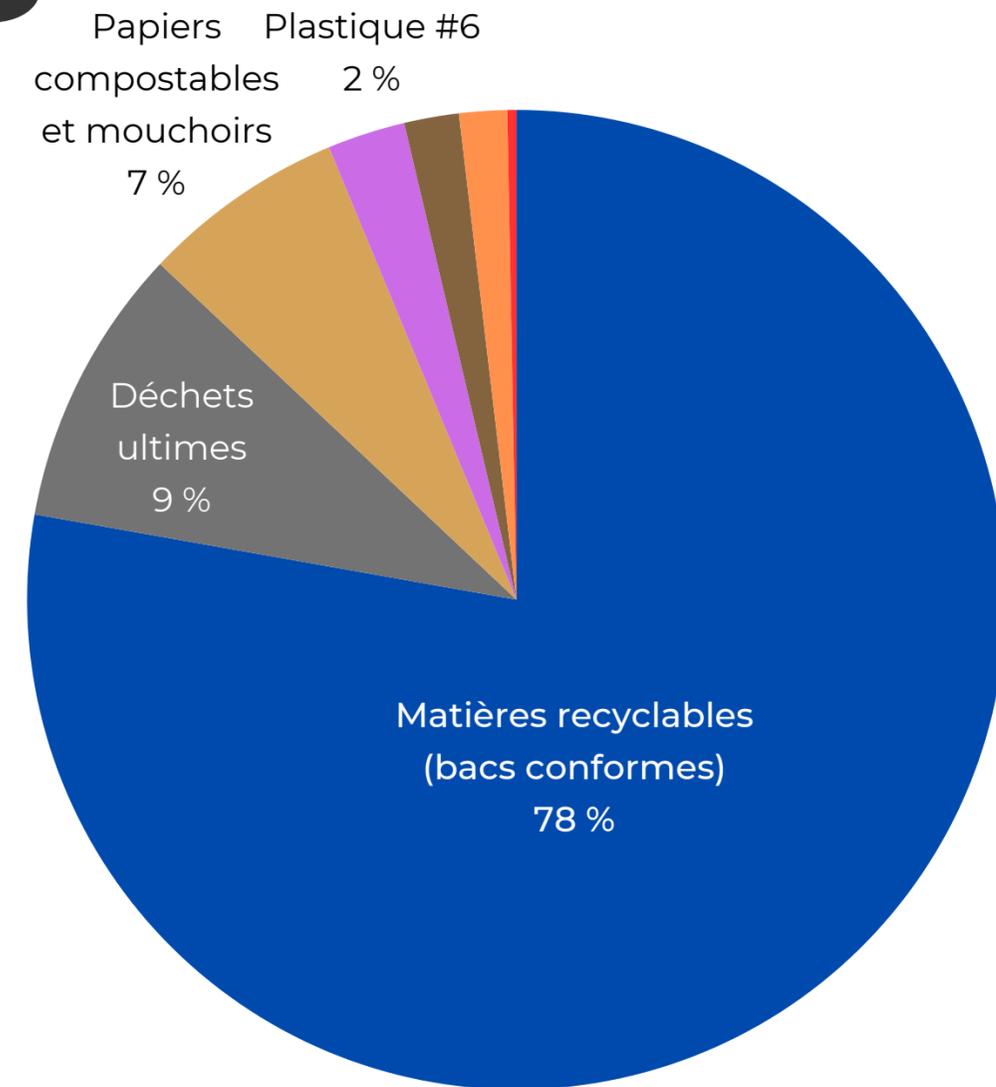
Résultats

Bacs de matières recyclables



Quant aux bacs de matières recyclables, la plupart ne présentait aucune non-conformité (78 %).

L'erreur la plus fréquente était la présence de déchets ultimes (9 %), suivie par la présence de mouchoirs et papiers qui devraient aller au bac brun (7 %).



Déchets

Conclusions et recommandations



Mise en contexte

Objectifs

Méthodologie

Adresses inspectées

Résultats

Conclusions et recommandations

Conclusion :

La grande majorité des bacs de déchets inspectés étaient contaminés, ce qui indique un manque d'information quant aux matières refusées ou la non-participation aux autres collectes.

Recommandation :

Approfondir la sensibilisation de la population quant à l'importance et à l'obligation de participer aux collectes des matières recyclables et organiques.

Actions prévues :

- Implantation de la collecte intelligente et de la tarification incitative;
- Campagne d'information et de sensibilisation quant aux 3RV-E.



Mise en contexte

Objectifs

Méthodologie

Adresses inspectées

Résultats

Conclusions et recommandations

Matières organiques

Conclusions et recommandations

**Conclusion :**

La grande majorité des bacs de matières organiques inspectés n'étaient pas contaminés, ce qui indique une attention spéciale portée au tri de la part de la population engagée à participer à cette collecte. La seule non-conformité fréquente était l'utilisation de sacs en plastique pour le dépôt des résidus organiques.

Recommandation :

Renforcer l'interdiction de l'utilisation des sacs en plastique pour le dépôt des matières organiques et encourager le dépôt en vrac ou l'utilisation de sacs en papier.

Actions prévues :

- Distribution de sacs en papier lors de la Foire horticole;
- Création de contenu de sensibilisation spécifique à l'utilisation de sacs appropriés au dépôt des matières organiques.



Mise en contexte

Objectifs

Méthodologie

Adresses inspectées

Résultats

Conclusions et recommandations

Matières recyclables

Conclusions et recommandations

**Conclusion :**

La majorité des bacs de matières recyclables inspectés n'étaient pas contaminés, ce qui indique une bonne compréhension des matières acceptées. Les deux erreurs les plus fréquentes démontrent un manque de compréhension sur la recyclabilité de certaines matières dépendamment de leur composition (comme le caoutchouc) ou de leur état (comme les papiers mouillés ou les mouchoirs utilisés).

Recommandation :

Renforcer la diffusion d'information concernant les matières refusées dans le bac des matières recyclables.

Action prévue :

- Diffusion de la charte des matières acceptées dans le bac bleu dans le *Trait d'Union* et sur les réseaux sociaux de la Ville.